



⑫ **FASCICULE DE LA DEMANDE** A3 ⑪

**608 160 G**

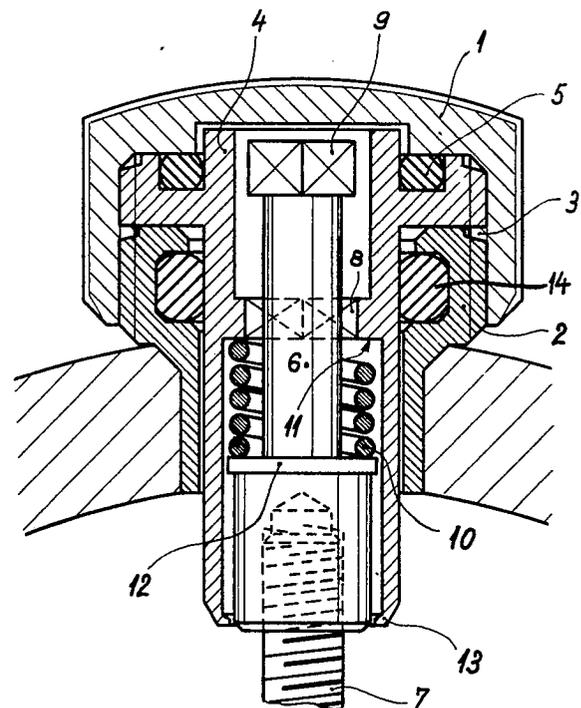
⑬

- ⑳ Numéro de la demande: 3602/76
- ⑥ Additionnel à:
- ⑥ Demande scindée de:
- ㉒ Date de dépôt: 23. 03. 1976
- ③ Priorité:
- ④ Demande publiée le: }  
④ Fascicule de la demande } 29. 12. 1978  
publié le:
- ⑦ Requérant: Boninchi S.A., Châtelaine-Genève
- ⑦ Mandataire: Bugnion S.A., Genève
- ⑦ Inventeur: Karl Wenger, Chambésy

⑤ Rapport de recherche au verso

⑤ **Couronne étanche de remontoir**

⑤ La tête (1) de la couronne est munie d'un taraudage intérieur (3) au moyen duquel elle peut être vissée, d'une part, sur un manchon (4) entourant un canon (6) sur lequel se visse une tige de remontoir (7) et, d'autre part, sur le tube de pendant (2). Le canon et le manchon présentent un carré d'accouplement (8/9). Un ressort (10), assurant l'accouplement du manchon et du canon, est disposé entre une portée intermédiaire (11) du manchon et une portée (12) du canon situé du côté de la tige. Cette construction permet un préassemblage sans tête et sans tige de remontoir.





**RAPPORT DE RECHERCHE  
RECHERCHENBERICHT**

Demande de brevet No.:  
Patentgesuch Nr.:

I.I.B. Nr.:  
HO 11 834

Documents considérés comme pertinents Einschlägige Dokumente		Revendications con- cernées Betrifft Anspruch Nr.	Domaines techniques recherchés Recherchierte Sachgebiete (INT. CL.2)
Catégorie Kategorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes. Kennzeichnung des Dokuments, mit Angabe, soweit erforderlich, der massgeblichen Teile		
	<p><u>CH - A - 120 848 (WILSDORF)</u> * page 1, colonne de droite, ligne 16 à page 2, colonne de gauche, ligne 22 *</p>	I	
	<p><u>CH - A - 210 237 (ROLEX)</u> * page 2, colonne de gauche, lignes 3 à 31; colonne de droite, lignes 35 à 47; figures 1, 12 *</p>	I	
	<p><u>CH - A - 308 032 (ROLEX)</u> * lignes 18 à 38 *</p>	I	
			<p><b>Catégorie des documents cités Kategorie der genannten Dokumente:</b> X: particulièrement pertinent von besonderer Bedeutung A: arrière-plan technologique technologischer Hintergrund O: divulgation non-écrite nichtschriftliche Offenbarung P: document intercalaire Zwischenliteratur T: théorie ou principe à la base de l'invention der Erfindung zugrunde liegende Theorien oder Grundsätze E: demande faisant interférence kollidierende Anmeldung L: document cité pour d'autres raisons aus andern Gründen angeführtes Dokument &amp;: membre de la même famille, document correspondant Mitglied der gleichen Patentfamilie; übereinstimmendes Dokument</p>
Etendue de la recherche/Umfang der Recherche			
<p>Revendications ayant fait l'objet de recherches Recherchierte Patentansprüche:</p> <p>Revendications n'ayant pas fait l'objet de recherches Nicht recherchierte Patentansprüche: Raison: Grund:</p>			
Date d'achèvement de la recherche/Abschlussdatum der Recherche		Examineur I.I.B./I.I.B Prüfer	
20.10.76		NADELHOFFER / BARON	

## REVENDEICATION

Couronne étanche de remontoir comprenant une tête munie d'un taraudage intérieur sur la totalité de sa creusure au moyen duquel la tête est, d'une part, vissée sur un manchon entourant un canon sur lequel vient se visser la tige de remontoir et peut, d'autre part, être vissée sur le tube de pendant, le canon et le manchon présentant entre eux des moyens d'accouplement formés par une partie non circulaire de l'alésage du manchon et par une partie de forme complémentaire du canon, un ressort logé dans le manchon assurant l'accouplement du manchon et du canon quand la couronne n'est pas vissée au tube de pendant, et un paquetage d'étanchéité interposé entre le manchon et le tube de pendant, caractérisée par le fait que le ressort assurant l'accouplement du manchon et du canon est disposé entre une portée intermédiaire du manchon et une portée du canon située du côté de ladite portée intermédiaire opposé à la tête.

La présente invention a pour objet une couronne étanche de remontoir comprenant une tête munie d'un taraudage intérieur sur la totalité de sa creusure au moyen duquel la tête est, d'une part, vissée sur un manchon entourant un canon sur lequel vient se visser la tige de remontoir et peut, d'autre part, être vissée sur le tube de pendant, le canon et le manchon présentant entre eux des moyens d'accouplement formés par une partie non circulaire de l'alésage du manchon et par une partie de forme complémentaire du canon, un ressort logé dans le manchon assurant l'accouplement du manchon et du canon quand la couronne n'est pas vissée au tube de pendant, et un paquetage d'étanchéité interposé entre le manchon et le tube de pendant.

Une telle couronne, mais non étanche, est connue du brevet suisse N° 120848. Dans une telle couronne, ainsi que dans toutes les autres couronnes connues se vissant sur le tube du pendant il est impossible d'effectuer un préassemblage du dispositif sans la tête, car celle-ci retient le ressort. Or, il est commercialement d'un grand intérêt de disposer d'assemblages sans tête et sans tige de remontoir permettant de monter une tête au gré de l'acheteur. Il est également intéressant de pouvoir remplacer une tête abîmée. Les tiges variant d'un mouvement à l'autre, il est également utile de pouvoir réaliser un préassemblage sans tige.

Le but de la présente invention est donc de permettre un préassemblage des éléments constitutifs sans tête et sans tige de remontoir.

A cet effet la couronne selon l'invention est caractérisée par le fait que le ressort, assurant l'accouplement du manchon et du canon, est disposé entre une portée intermédiaire du manchon et une portée du canon située du côté de ladite portée intermédiaire opposé à la tête.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'invention.

La fig. 1 est une vue en coupe d'une couronne en position vissée.

La fig. 2 est une vue en coupe d'une couronne en position dévissée.

La couronne étanche de remontoir représentée au dessin comporte une tête 1 destinée à venir se visser en position inactive sur le tube de pendant 2. Cette tête 1 est munie sur toute la longueur de sa creusure d'un taraudage intérieur 3.

Sur le fond de ce taraudage 3 vient se visser de façon étanche un manchon 4, un paquetage d'étanchéité 5 étant interposé entre ce manchon 4 et la tête de couronne 1.

Ce manchon 4 entoure le canon 6 sur lequel vient se visser la tige de remontoir 7.

Un dispositif d'accouplement formé d'une partie non circulaire 8 de l'alésage du manchon 4 et d'une partie de forme correspondante complémentaire 9 du canon 6 permet de désaccoupler le manchon du canon lorsque la tête est vissée, comme représenté en fig. 1 et d'accoupler ce manchon 4 au canon 6 lorsque la tête est dévissée au tube de pendant comme représenté en fig. 2.

Un ressort 10, prenant appui d'une part sur une portée 11 du manchon et, d'autre part, sur une portée 12 du canon, tend à écarter ces deux pièces l'une de l'autre. Le canon 6 est retenu en position extrême par la portée 12 venant en butée sur le sertissage 13 effectué sur l'extrémité inférieure du manchon 4. Dans cette position extrême, obtenue lors du dévissage de la tête 1, l'accouplement 8, 9 est réalisé (fig. 2).

Un paquetage d'étanchéité 14 est interposé entre le tube de pendant 2 et le manchon 4.

Par cette description on voit les avantages de cette couronne vissée. L'étanchéité entre la tête de couronne et le manchon est excellente et facile à réaliser.

Le guidage du manchon 4 dans le tube de pendant 2 est très bon, étant très long.

La position du ressort dans la partie inférieure du manchon permet un ressort long et qui est peu sollicité.

Enfin, la tête de couronne qui est très mince et qui ne présente qu'une creusure peut être économiquement réalisée par emboutissage suivi d'un taraudage.

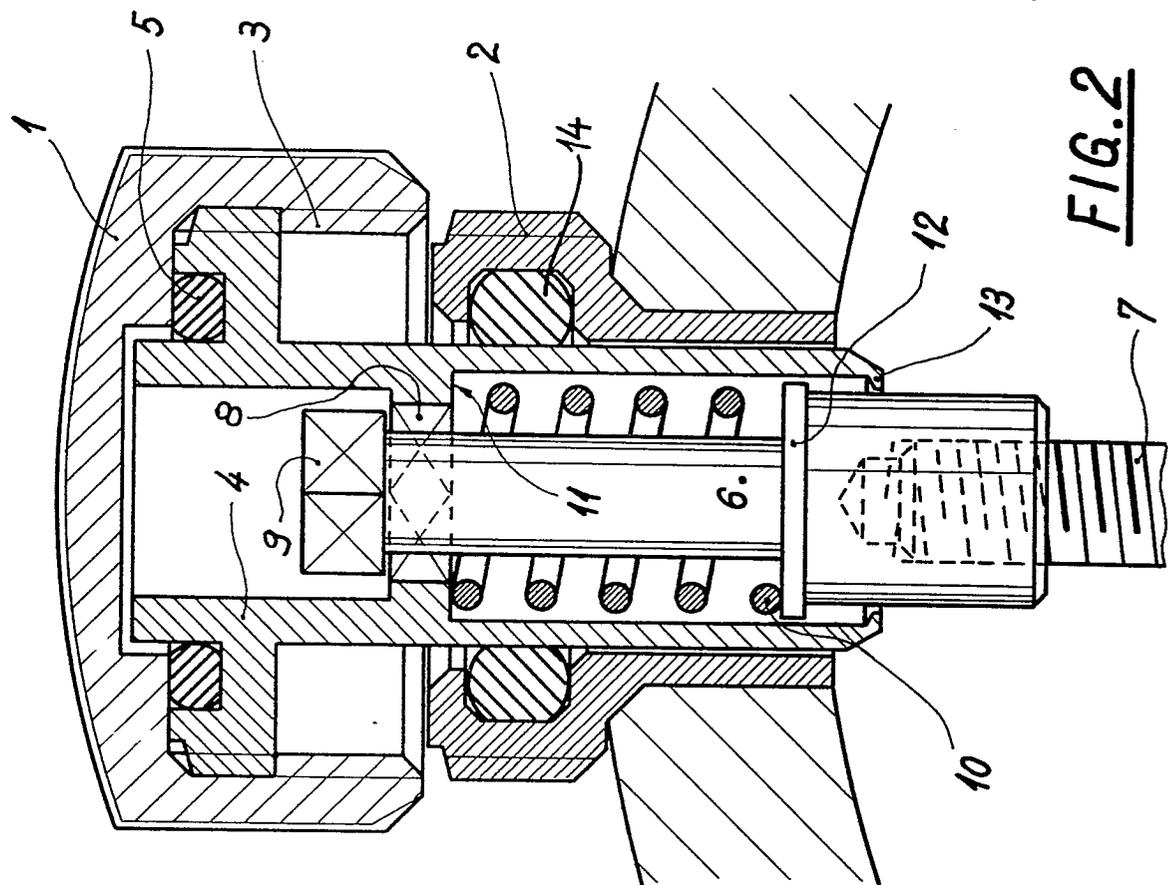


FIG. 2

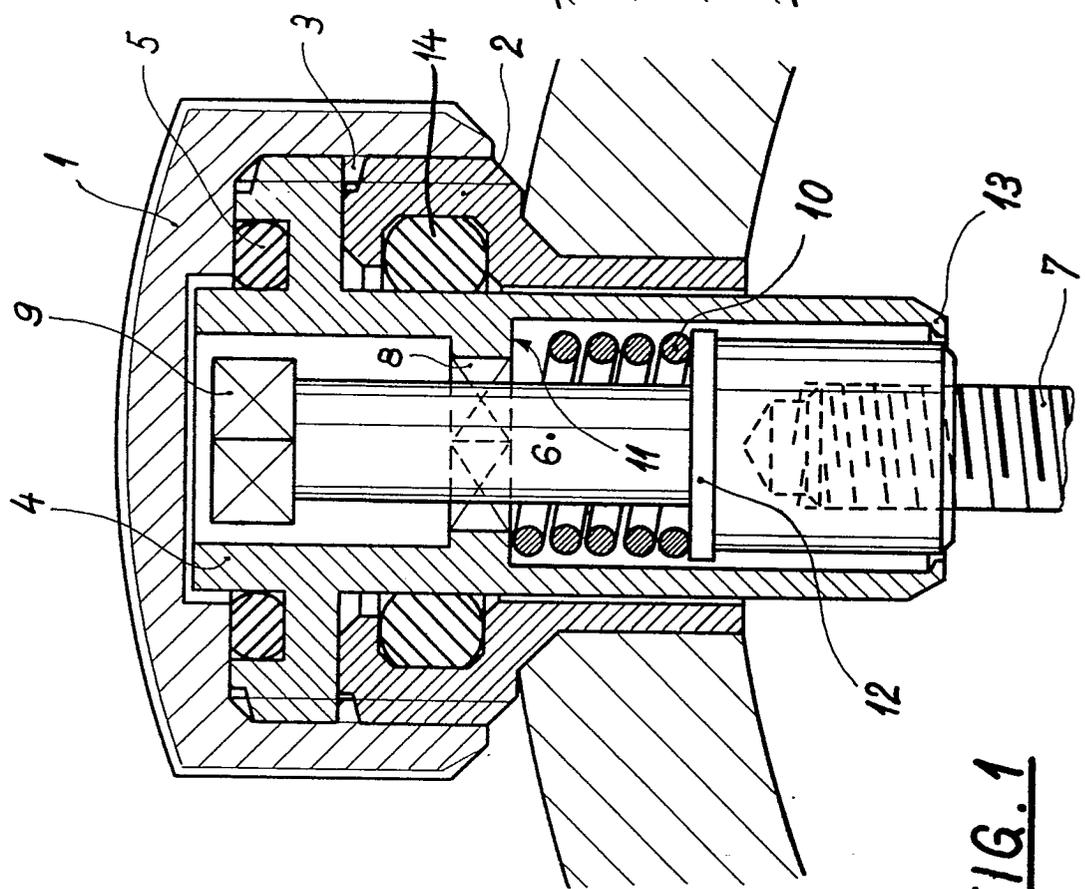


FIG. 1